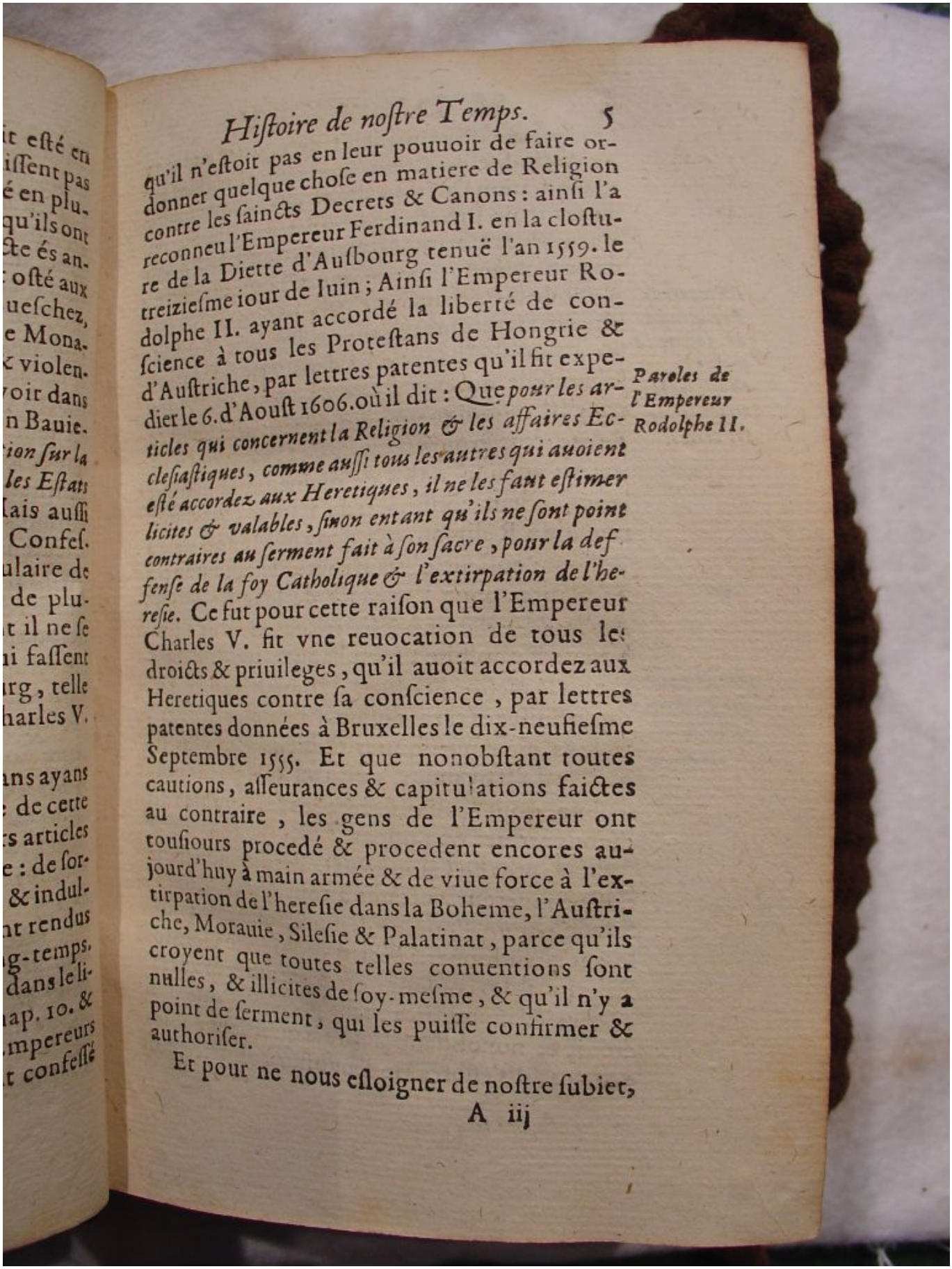
Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1635_005.jpg



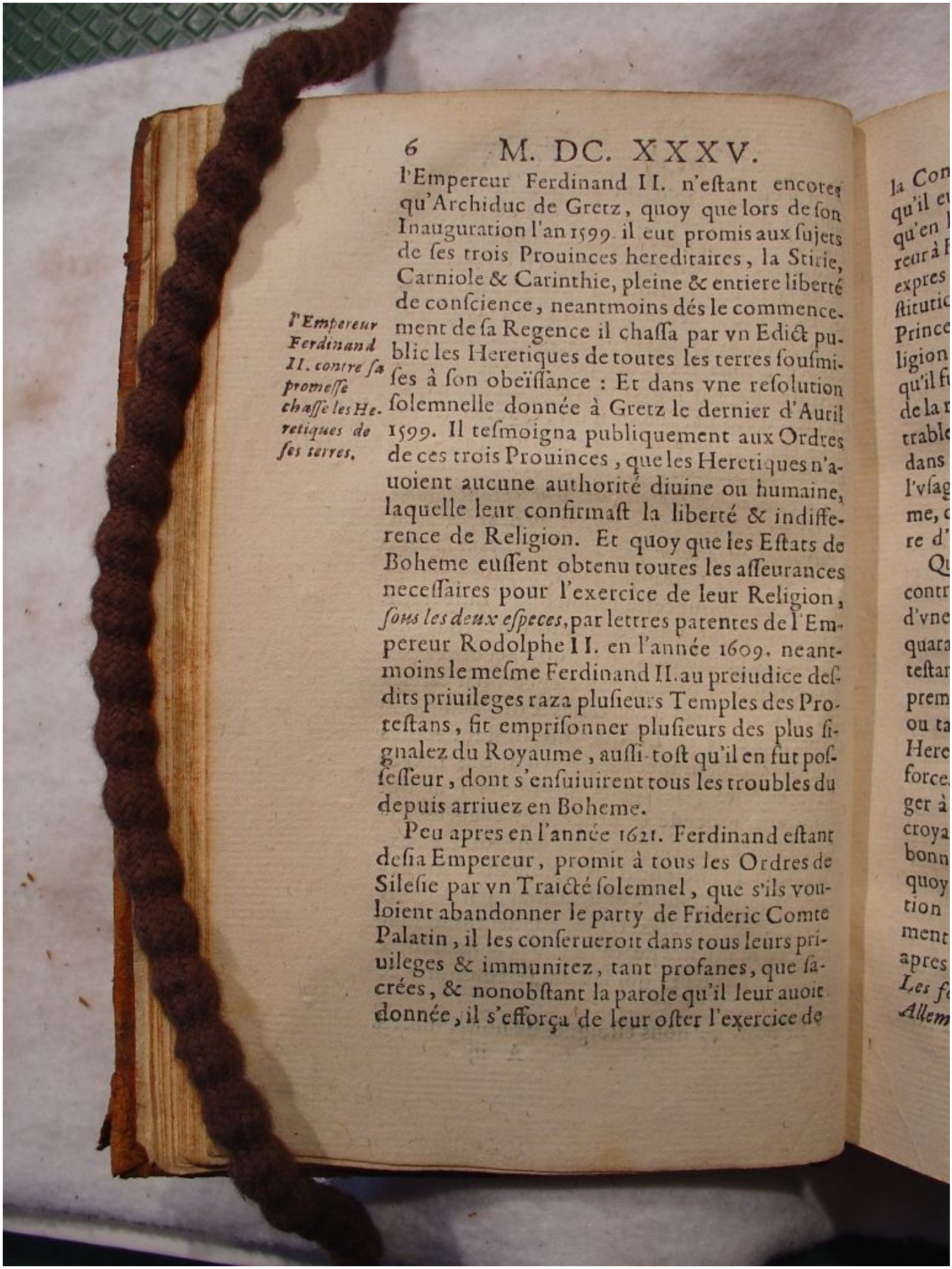
qu'il n'eſtoit pas en leur pouuoir de faire ordonner quelque choſe en matiere de Religion contre les ſaincts Decrets & Canons : ainſi l'a reconneu l'Empereur Ferdinand I. en la cloſture de la Diette d'Auſbourg tenuë l'an 1559. le treiziesme iour de Iuin ; Ainſi l'Empereur Rodolphe II. ayant accordé la liberté de conſcience à tous les Proteſtans de Hongrie & d'Auſtriche, par lettres patentes qu'il fit expedier le 6. d'Aouſt 1606. où il dit : *Que pour les articles qui concernent la Religion & les affaires Eccleſiaſtiques, comme auſſi tous les autres qui auoient eſté accordez aux Heretiques, il ne les faut eſtimer licites & valables, ſinon entant qu'ils ne ſont point contraires au ſerment fait à ſon ſacre, pour la defenſe de la foy Catholique & l'extirpation de l'hereſie.* Ce fut pour cette raiſon que l'Empereur Charles V. fit vne reuocation de tous les droicts & priuileges, qu'il auoit accordez aux Heretiques contre ſa conſcience, par lettres patentes données à Bruxelles le dix-neufieſme Septembre 1555. Et que nonobſtant toutes cautions, aſſeurances & capitulations faictes au contraire, les gens de l'Empereur ont touſiours procedé & procedent encores aujourd'huy à main armée & de viue force à l'extirpation de l'hereſie dans la Boheme, l'Auſtriche, Morauie, Sileſie & Palatinat, parce qu'ils croyent que toutes telles conuentions ſont nulles, & illicites de ſoy-meſme, & qu'il n'y a point de ſerment, qui les puiſſe confirmer & authoriſer.

Paroles de l'Empereur Rodolphe II.

Et pour ne nous eſloigner de noſtre ſubiet,

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1635_006.jpg



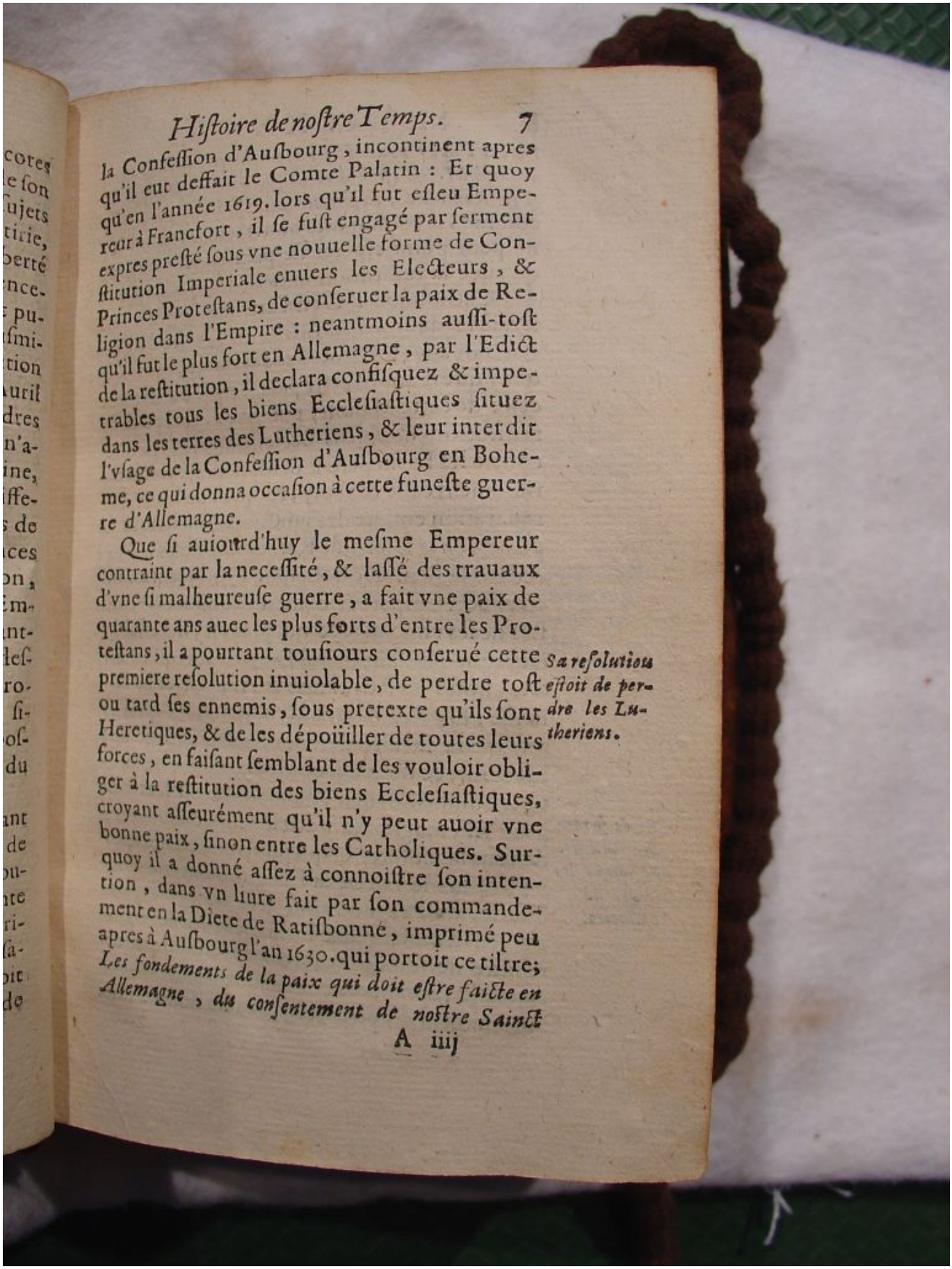
l'Empereur Ferdinand II. n'eſtant encores qu'Archiduc de Gretz, quoy que lors de ſon Inauguration l'an 1599. il eut promis aux ſujets de ſes trois Prouinces hereditaires, la Stirie, Carniole & Carinthie, pleine & entiere liberté de conſcience, neantmoins dés le commencement de ſa Regence il chaſſa par vn Edict public les Heretiques de toutes les terres ſouſmiſes à ſon obeïſſance : Et dans vne reſolution ſolemnelle donnée à Gretz le dernier d'Auril 1599. Il teſmoigna publiquement aux Ordres de ces trois Prouinces, que les Heretiques n'auoient aucune authorité diuine ou humaine, laquelle leur confirmaſt la liberté & indifference de Religion. Et quoy que les Eſtats de Boheme euſſent obtenu toutes les aſſeurances neceſſaires pour l'exercice de leur Religion, *ſous les deux eſpeces*, par lettres patentes de l'Empereur Rodolphe II. en l'année 1609. neantmoins le meſme Ferdinand II. au preiudice deſdits priuileges raza pluſieurs Temples des Proteſtans, fit empriſonner pluſieurs des plus ſignalez du Royaume, auſſi-toſt qu'il en fut poſſeſſeur, dont s'enſuiuirent tous les troubles depuis arriuez en Boheme.

l'Empereur Ferdinand II. contre ſa promeſſe chaſſe les Heretiques de ſes terres.

Peu apres en l'année 1621. Ferdinand eſtant deſia Empereur, promit à tous les Ordres de Sileſie par vn Traicté ſolemnel, que s'ils vouloient abandonner le party de Frideric Comte Palatin, il les conſerueroit dans tous leurs priuileges & immunitez, tant profanes, que ſacrées, & nonobſtant la parole qu'il leur auoit donnée, il s'efforça de leur oſter l'exercice de

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1635_007.jpg



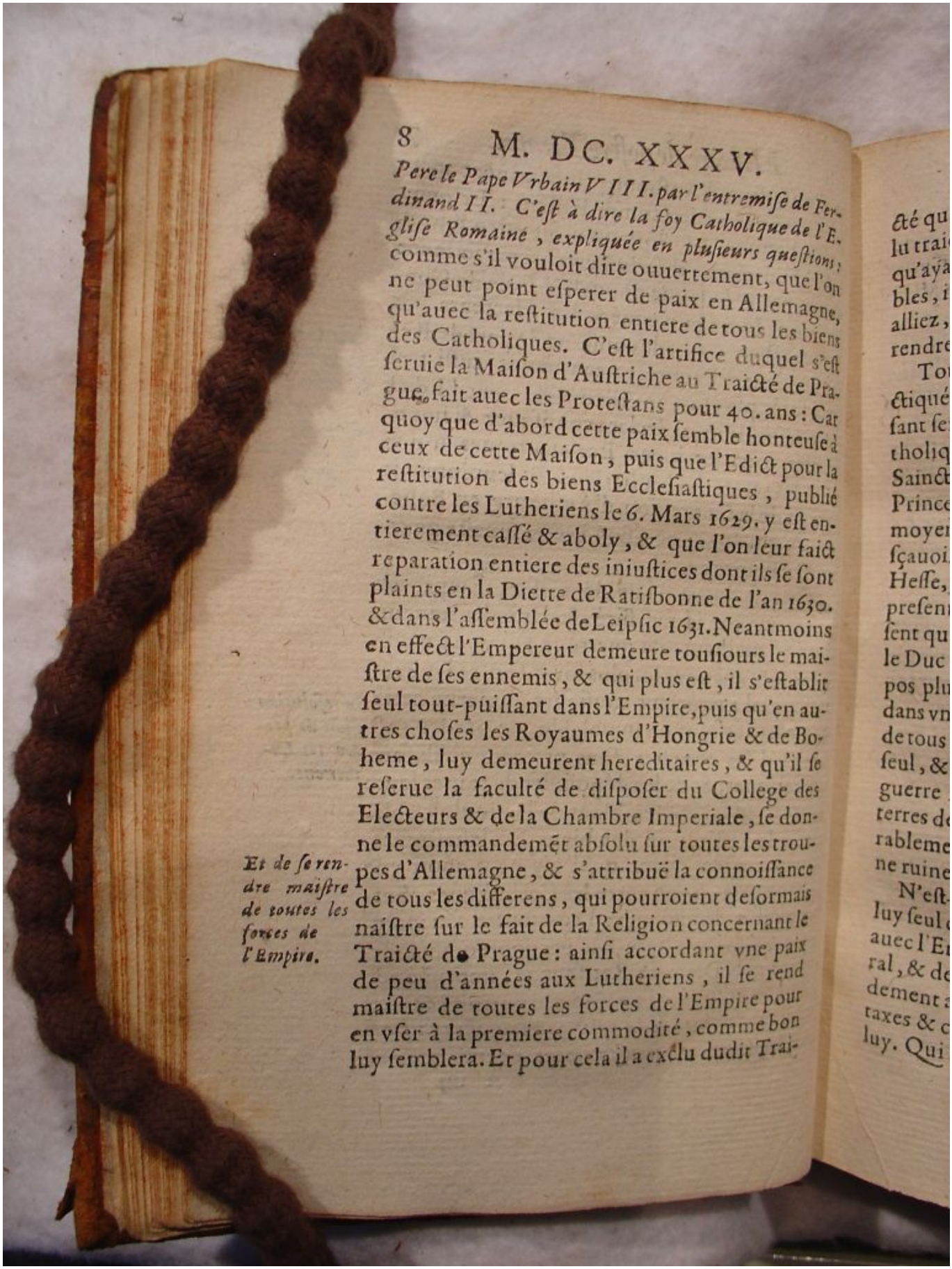
la Confeſſion d'Auſbourg, incontinent apres qu'il eut deffait le Comte Palatin : Et quoy qu'en l'année 1619. lors qu'il fut eſleu Empereur à Francfort, il ſe fuſt engagé par ſerment expres preſté ſous vne nouuelle forme de Conſtitution Imperiale enuers les Electeurs, & Princes Proteſtans, de conſeruer la paix de Religion dans l'Empire : neantmoins auſſi-toſt qu'il fut le plus fort en Allemagne, par l'Edict de la reſtitution, il declara confiſquez & impetrables tous les biens Eccleſiaſtiques ſituez dans les terres des Lutheriens, & leur interdit l'vſage de la Confeſſion d'Auſbourg en Boheme, ce qui donna occaſion à cette funeſte guerre d'Allemagne.

Sa reſolution eſtoit de perdre les Lutheriens.

Que ſi auiourd'huy le meſme Empereur contraint par la neceſſité, & laſſé des trauaux d'vne ſi malheureuſe guerre, a fait vne paix de quarante ans auec les plus forts d'entre les Proteſtans, il a pourtant touſiours conſerué cette premiere reſolution inuiolable, de perdre toſt ou tard ſes ennemis, ſous pretexte qu'ils ſont Heretiques, & de les dépoüiller de toutes leurs forces, en faiſant ſemblant de les vouloir obliger à la reſtitution des biens Eccleſiaſtiques, croyant aſſeurément qu'il n'y peut auoir vne bonne paix, ſinon entre les Catholiques. Surquoy il a donné aſſez à connoiſtre ſon intention, dans vn liure fait par ſon commandement en la Diete de Ratiſbonne, imprimé peu apres à Auſbourg l'an 1630. qui portoit ce tiltre; *Les fondements de la paix qui doit eſtre faicte en Allemagne, du conſentement de noſtre Sainct*

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1635_008.jpg

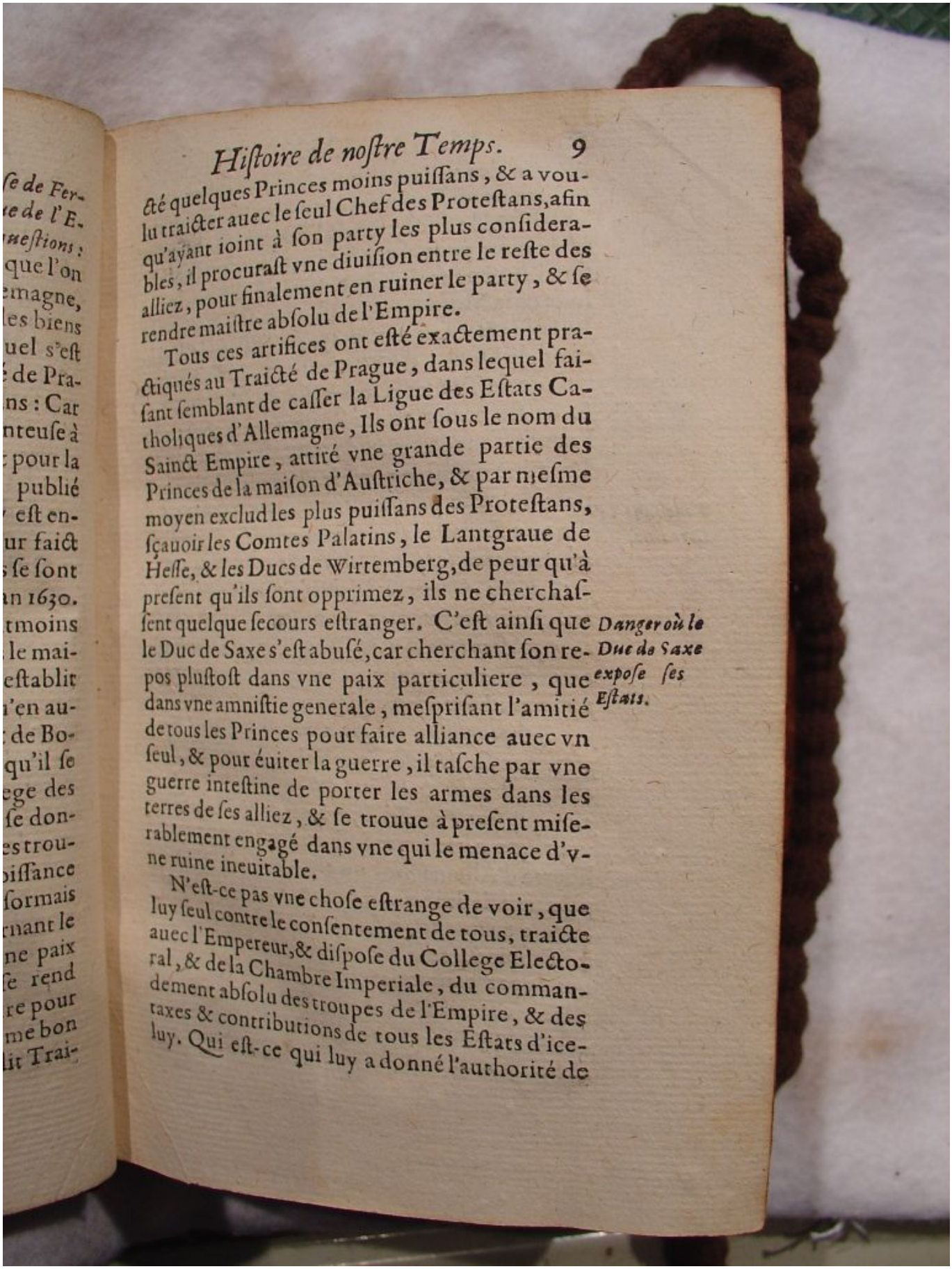


Pere le Pape Vrbain VIII. par l'entremiſe de Ferdinand II. C'eſt à dire la foy Catholique de l'Egliſe Romaine, expliquée en pluſieurs queſtions; comme s'il vouloit dire ouuertement, que l'on ne peut point eſperer de paix en Allemagne, qu'auec la reſtitution entiere de tous les biens des Catholiques. C'eſt l'artifice duquel s'eſt ſeruie la Maiſon d'Auſtriche au Traicté de Prague, fait auec les Proteſtans pour 40. ans: Car quoy que d'abord cette paix ſemble honteuſe à ceux de cette Maiſon, puis que l'Edict pour la reſtitution des biens Eccleſiaſtiques, publié contre les Lutheriens le 6. Mars 1629. y eſt entierement caſſé & aboly, & que l'on leur faict reparation entiere des iniuſtices dont ils ſe ſont plaints en la Diette de Ratiſbonne de l'an 1630. & dans l'aſſemblée de Leipſic 1631. Neantmoins en effect l'Empereur demeure touſiours le maiſtre de ſes ennemis, & qui plus eſt, il s'eſtablit ſeul tout-puiſſant dans l'Empire, puis qu'en autres choſes les Royaumes d'Hongrie & de Boheme, luy demeurent hereditaires, & qu'il ſe reſerue la faculté de diſpoſer du College des Electeurs & de la Chambre Imperiale, ſe donne le commandemẽt abſolu ſur toutes les troupes d'Allemagne, & s'attribuë la connoiſſance de tous les differens, qui pourroient deſormais naiſtre ſur le fait de la Religion concernant le Traicté de Prague: ainſi accordant vne paix de peu d'années aux Lutheriens, il ſe rend maiſtre de toutes les forces de l'Empire pour en vſer à la premiere commodité, comme bon luy ſemblera. Et pour cela il a exclu dudit Trai-

Et de ſe rendre maiſtre de toutes les forces de l'Empire.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1635_009.jpg



été quelques Princes moins puiſſans, & a voulu traicter auec le ſeul Chef des Proteſtans, afin qu'ayant ioint à ſon party les plus conſiderables, il procuraſt vne diuiſion entre le reſte des alliez, pour finalement en ruiner le party, & ſe rendre maiſtre abſolu de l'Empire.

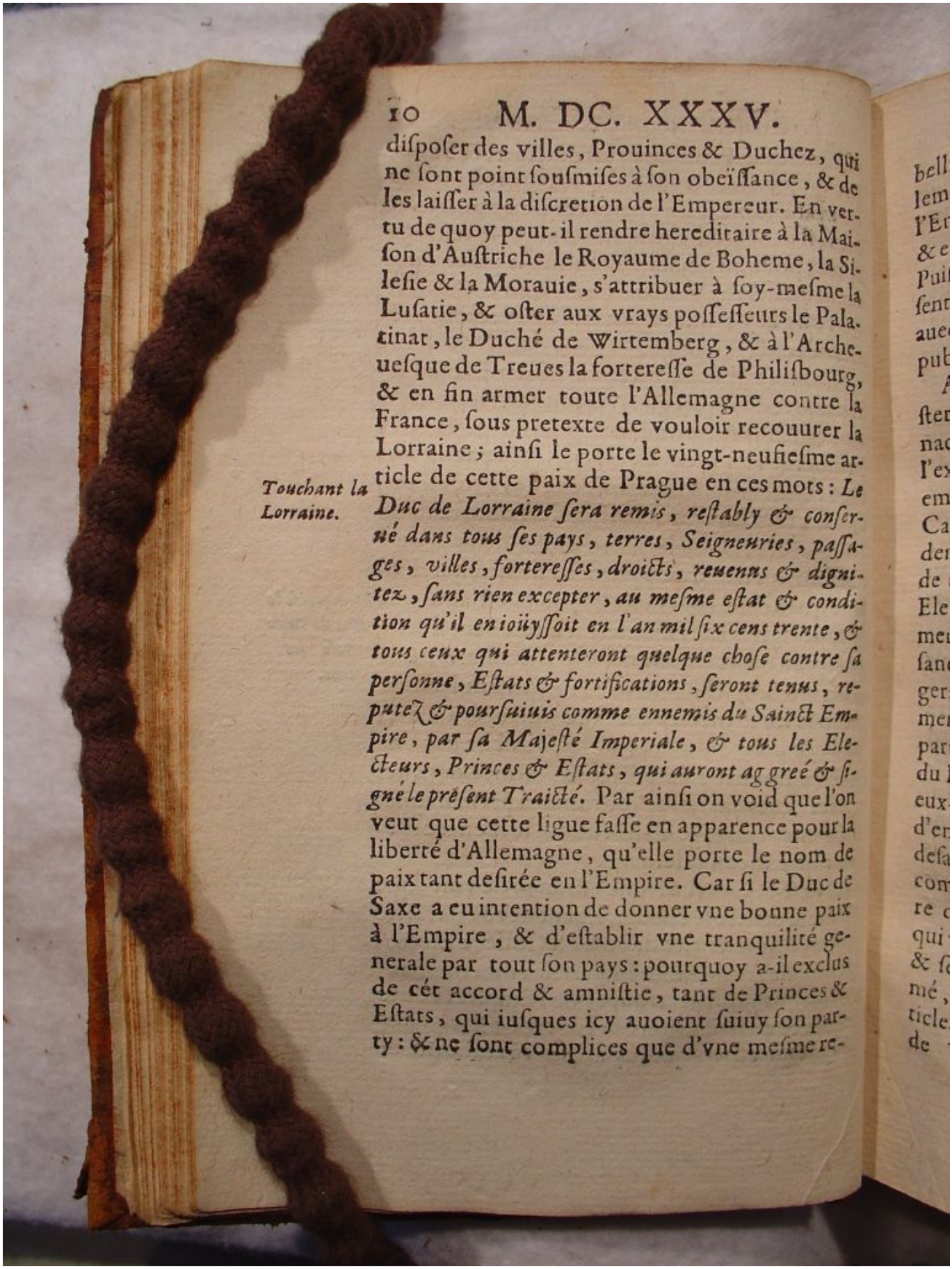
Tous ces artifices ont eſté exactement pratiqués au Traicté de Prague, dans lequel faiſant ſemblant de caſſer la Ligue des Eſtats Catholiques d'Allemagne, Ils ont ſous le nom du Sainct Empire, attiré vne grande partie des Princes de la maiſon d'Auſtriche, & par meſme moyen exclud les plus puiſſans des Proteſtans, ſçauoir les Comtes Palatins, le Lantgraue de Heſſe, & les Ducs de Wirtemberg, de peur qu'à preſent qu'ils ſont opprimez, ils ne cherchaſſent quelque ſecours eſtranger. C'eſt ainſi que le Duc de Saxe s'eſt abuſé, car cherchant ſon repos pluſtoſt dans vne paix particuliere, que dans vne amniſtie generale, meſpriſant l'amitié de tous les Princes pour faire alliance auec vn ſeul, & pour éuiter la guerre, il taſche par vne guerre inteſtine de porter les armes dans les terres de ſes alliez, & ſe trouue à preſent miſerablement engagé dans vne qui le menace d'vne ruine ineuitable.

Danger où le Duc de Saxe expoſe ſes Eſtats.

N'eſt-ce pas vne choſe eſtrange de voir, que luy ſeul contre le conſentement de tous, traicte auec l'Empereur, & diſpoſe du College Electoral, & de la Chambre Imperiale, du commandement abſolu des troupes de l'Empire, & des taxes & contributions de tous les Eſtats d'icelluy. Qui eſt-ce qui luy a donné l'authorité de

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1635_010.jpg

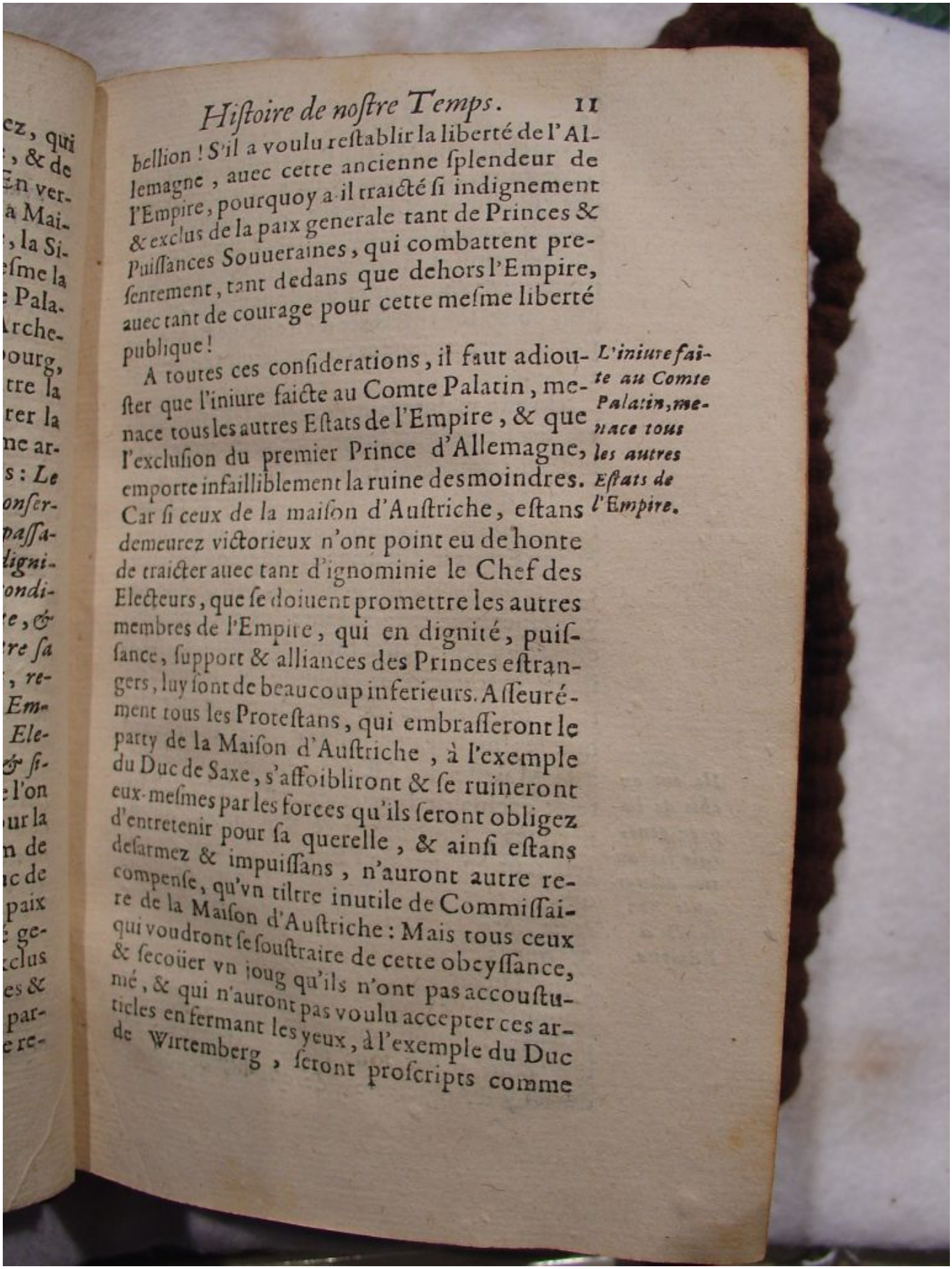


diſpoſer des villes, Prouinces & Duchez, qui ne ſont point ſouſmiſes à ſon obeïſſance, & de les laiſſer à la diſcretion de l'Empereur. En vertu de quoy peut-il rendre hereditaire à la Maiſon d'Auſtriche le Royaume de Boheme, la Sileſie & la Morauie, s'attribuer à ſoy-meſme la Luſatie, & oſter aux vrays poſſeſſeurs le Palatinat, le Duché de Wirtemberg, & à l'Archeueſque de Treues la fortereſſe de Philiſbourg, & en fin armer toute l'Allemagne contre la France, ſous pretexte de vouloir recouurer la Lorraine; ainſi le porte le vingt-neufieſme article de cette paix de Prague en ces mots: *Le Duc de Lorraine ſera remis, reſtably & conſerué dans tous ſes pays, terres, Seigneuries, paſſages, villes, fortereſſes, droicts, reuenus & dignitez, ſans rien excepter, au meſme eſtat & condition qu'il en ioüyſſoit en l'an mil ſix cens trente, & tous ceux qui attenteront quelque choſe contre ſa perſonne, Eſtats & fortifications, ſeront tenus, reputez & pourſuiuis comme ennemis du Sainct Empire, par ſa Majeſté Imperiale, & tous les Electeurs, Princes & Eſtats, qui auront agreé & ſigné le preſent Traicté.* Par ainſi on void que l'on veut que cette ligue faſſe en apparence pour la liberté d'Allemagne, qu'elle porte le nom de paix tant deſirée en l'Empire. Car ſi le Duc de Saxe a eu intention de donner vne bonne paix à l'Empire, & d'eſtablir vne tranquilité generale par tout ſon pays: pourquoy a-il exclus de cét accord & amniſtie, tant de Princes & Eſtats, qui iuſques icy auoient ſuiuy ſon party: & ne ſont complices que d'vne meſme re-

Touchant la Lorraine.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1635_011.jpg



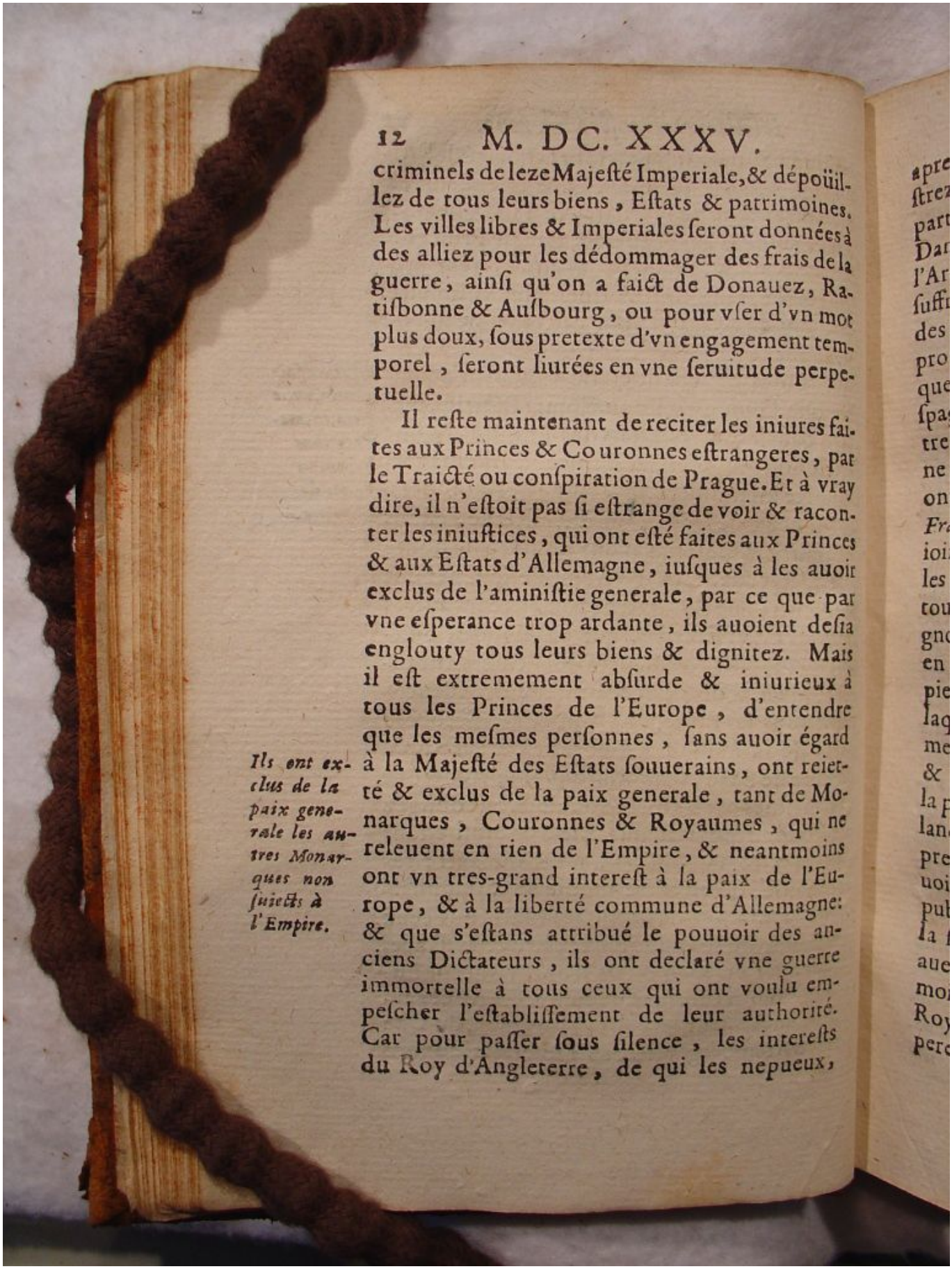
bellion ! S'il a voulu reſtablir la liberté de l'Allemagne, auec cette ancienne ſplendeur de l'Empire, pourquoy a-il traicté ſi indignement & exclus de la paix generale tant de Princes & Puiſſances Souueraines, qui combattent preſentement, tant dedans que dehors l'Empire, auec tant de courage pour cette meſme liberté publique !

L'iniure faite au Comte Palatin, menace tous les autres Eſtats de l'Empire.

A toutes ces conſiderations, il faut adiouſter que l'iniure faicte au Comte Palatin, menace tous les autres Eſtats de l'Empire, & que l'excluſion du premier Prince d'Allemagne, emporte infailliblement la ruine des moindres. Car ſi ceux de la maiſon d'Auſtriche, eſtans demeurez victorieux n'ont point eu de honte de traicter auec tant d'ignominie le Chef des Electeurs, que ſe doiuent promettre les autres membres de l'Empire, qui en dignité, puiſſance, ſupport & alliances des Princes eſtrangers, luy ſont de beaucoup inferieurs. Aſſeurément tous les Proteſtans, qui embraſſeront le party de la Maiſon d'Auſtriche, à l'exemple du Duc de Saxe, s'affoibliront & ſe ruineront eux-meſmes par les forces qu'ils ſeront obligez d'entretenir pour ſa querelle, & ainſi eſtans deſarmez & impuiſſans, n'auront autre recompenſe, qu'vn tiltre inutile de Commiſſaire de la Maiſon d'Auſtriche : Mais tous ceux qui voudront ſe ſouſtraire de cette obeyſſance, & ſecoüer vn ioug qu'ils n'ont pas accouſtumé, & qui n'auront pas voulu accepter ces articles en fermant les yeux, à l'exemple du Duc de Wirtemberg, ſeront proſcripts comme

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1635_012.jpg



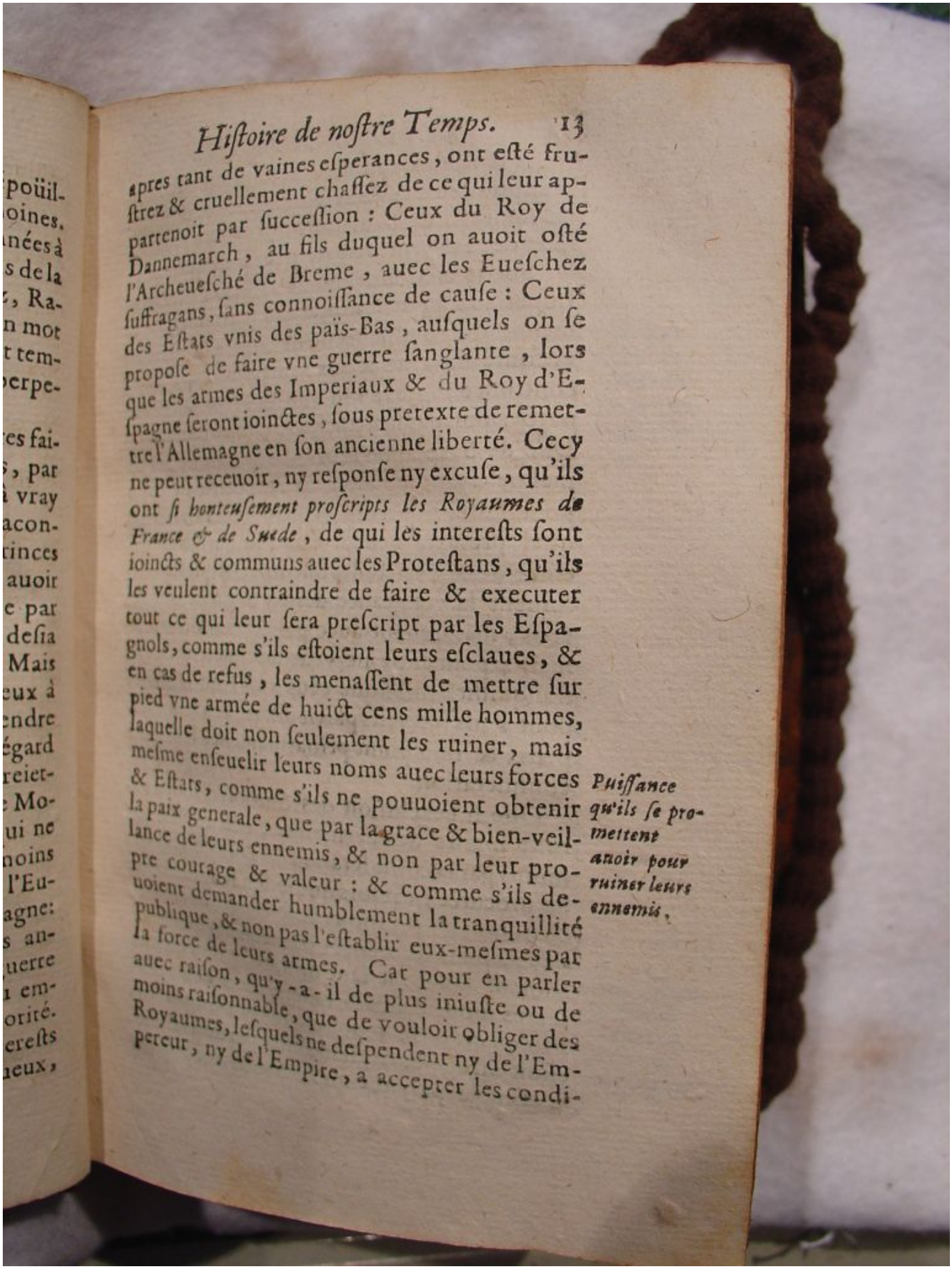
criminels de leze Majeſté Imperiale, & dépoüillez de tous leurs biens, Eſtats & patrimoines. Les villes libres & Imperiales ſeront données à des alliez pour les dédommager des frais de la guerre, ainſi qu'on a faict de Donauez, Ratiſbonne & Auſbourg, ou pour vſer d'vn mot plus doux, ſous pretexte d'vn engagement temporel, ſeront liurées en vne ſeruitude perpetuelle.

Il reſte maintenant de reciter les iniures faites aux Princes & Couronnes eſtrangeres, par le Traicté ou conſpiration de Prague. Et à vray dire, il n'eſtoit pas ſi eſtrange de voir & raconter les iniuſtices, qui ont eſté faites aux Princes & aux Eſtats d'Allemagne, iuſques à les auoir exclus de l'aminiſtie generale, par ce que par vne eſperance trop ardante, ils auoient deſia englouty tous leurs biens & dignitez. Mais il eſt extremement abſurde & iniurieux à tous les Princes de l'Europe, d'entendre que les meſmes perſonnes, ſans auoir égard à la Majeſté des Eſtats ſouuerains, ont reietté & exclus de la paix generale, tant de Monarques, Couronnes & Royaumes, qui ne releuent en rien de l'Empire, & neantmoins ont vn tres-grand intereſt à la paix de l'Europe, & à la liberté commune d'Allemagne: & que s'eſtans attribué le pouuoir des anciens Dictateurs, ils ont declaré vne guerre immortelle à tous ceux qui ont voulu empeſcher l'eſtabliſſement de leur authorité. Car pour paſſer ſous ſilence, les intereſts du Roy d'Angleterre, de qui les nepueux,

Ils ont exclus de la paix generale les autres Monarques non ſuiects à l'Empire.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1635_013.jpg

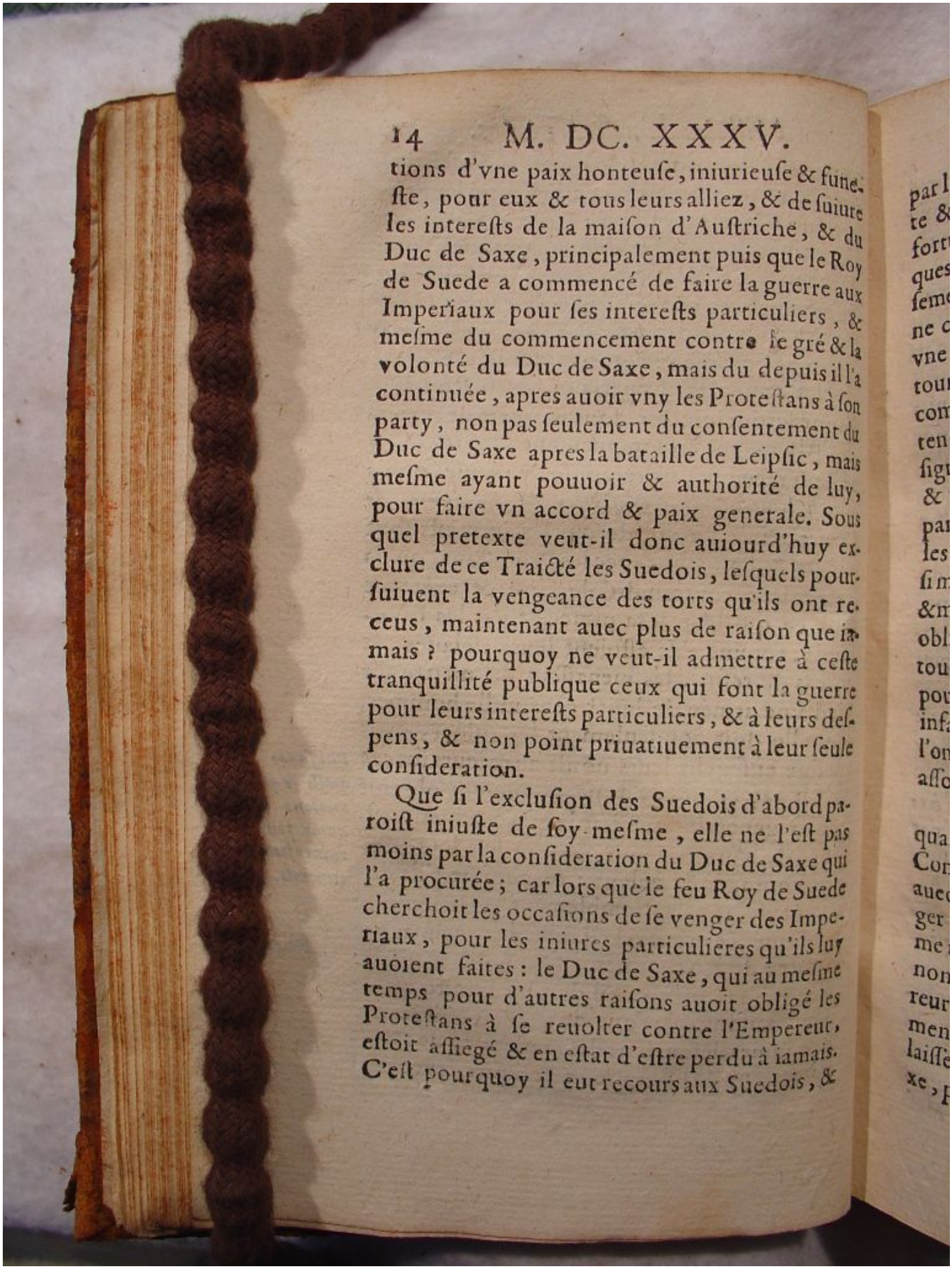


apres tant de vaines eſperances, ont eſté fruſtrez & cruellement chaſſez de ce qui leur appartenoit par ſucceſſion : Ceux du Roy de Dannemarch, au fils duquel on auoit oſté l'Archeueſché de Breme, auec les Eueſchez ſuffragans, ſans connoiſſance de cauſe : Ceux des Eſtats vnis des païs-Bas, auſquels on ſe propoſe de faire vne guerre ſanglante, lors que les armes des Imperiaux & du Roy d'Eſpagne ſeront ioinctes, ſous pretexte de remettre l'Allemagne en ſon ancienne liberté. Cecy ne peut receuoir, ny reſponſe ny excuſe, qu'ils ont *ſi honteuſement proſcripts les Royaumes de France & de Suede*, de qui les intereſts ſont ioincts & communs auec les Proteſtans, qu'ils les veulent contraindre de faire & executer tout ce qui leur ſera preſcript par les Eſpagnols, comme s'ils eſtoient leurs eſclaues, & en cas de refus, les menaſſent de mettre ſur pied vne armée de huict cens mille hommes, laquelle doit non ſeulement les ruiner, mais meſme enſeuelir leurs noms auec leurs forces & Eſtats, comme s'ils ne pouuoient obtenir la paix generale, que par la grace & bien-veillance de leurs ennemis, & non par leur propre courage & valeur : & comme s'ils deuoient demander humblement la tranquillité publique, & non pas l'eſtablir eux-meſmes par la force de leurs armes. Car pour en parler auec raiſon, qu'y-a-il de plus iniuſte ou de moins raiſonnable, que de vouloir obliger des Royaumes, leſquels ne deſpendent ny de l'Empereur, ny de l'Empire, a accepter les condi-

Puiſſance qu'ils ſe promettent auoir pour ruiner leurs ennemis.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1635_014.jpg



tions d'vne paix honteuſe, iniurieuſe & funeſte, pour eux & tous leurs alliez, & de ſuiure les intereſts de la maiſon d'Auſtriche, & du Duc de Saxe, principalement puis que le Roy de Suede a commencé de faire la guerre aux Imperiaux pour ſes intereſts particuliers, & meſme du commencement contre le gré & la volonté du Duc de Saxe, mais du depuis il l'a continuée, apres auoir vny les Proteſtans à ſon party, non pas ſeulement du conſentement du Duc de Saxe apres la bataille de Leipſic, mais meſme ayant pouuoir & authorité de luy, pour faire vn accord & paix generale. Sous quel pretexte veut-il donc auiourd'huy exclure de ce Traicté les Suedois, leſquels pourſuiuent la vengeance des torts qu'ils ont receus, maintenant auec plus de raiſon que iamais ? pourquoy ne veut-il admettre à ceſte tranquillité publique ceux qui font la guerre pour leurs intereſts particuliers, & à leurs deſpens, & non point priuatiuement à leur ſeule conſideration.

Que ſi l'excluſion des Suedois d'abord paroiſt iniuſte de ſoy-meſme, elle ne l'eſt pas moins par la conſideration du Duc de Saxe qui l'a procurée ; car lors que le feu Roy de Suede cherchoit les occaſions de ſe venger des Imperiaux, pour les iniures particulieres qu'ils luy auoient faites : le Duc de Saxe, qui au meſme temps pour d'autres raiſons auoit obligé les Proteſtans à ſe reuolter contre l'Empereur, eſtoit aſſiegé & en eſtat d'eſtre perdu à iamais. C'eſt pourquoy il eut recours aux Suedois, &

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan